

# COMMUNE DE FAYE SUR ARDIN

03 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois du mois de novembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Faye sur Ardin régulièrement convoqués se sont réunis dans la salle des délibérations en réunion ordinaire.

**Présents** : MICOU Corine, AUDEBERT Claude, LUCAS Franck, MACOUIN Martine, TRAMAUX Julien, BAUDOUIN Wilfried, RIMBEAU Jean-François RENAULT Françoise, BOUTINEAU Francis

**Excusés** : BERTAUD Chantal

**Absents** : POIRAUDEAU Frédéric, ALLOUCHE Cédric

Le Conseil a choisi pour secrétaire, Madame RENAULT Françoise. Madame le Maire ouvre la séance et demande à Madame RENAULT Françoise de donner lecture du précédent procès-verbal.

## ORDRE DU JOUR

- Délibération sur la participation de la commune aux contrats de protection complémentaire et prévoyance des agents suite avis défavorable du CST
- Délibération pour l'ouverture d'une Régie
- Délibération sur le devis pour les travaux de chauffage de l'école suite au montant de la subvention accordée par le SIEDS
- Délibération sur le devis pour les volets roulants des locatifs
- Point sur les subventions pour les travaux du centre bourg
- Point sur le courrier de financement pour l'EHPAD la maison de retraite de Coulonges

## Questions diverses

- Recettes 2025 salle des fêtes
- Fixer une date pour vider le bâtiment des pompiers
- Point PLUI
- 11 Novembre

## DCM - 2025 - 049 - Participation de la commune aux contrats de protection complémentaire et prévoyance des agents suite avis défavorable du CST

Madame le Maire rappelle qu'une première délibération a été prise avec les montants de 7€ par agent pour la participation à la prévoyance et 15€ par agent pour la participation à complémentaire santé. Suite à l'avis défavorable du CST, une nouvelle délibération doit être prise.

Madame le Maire explique que 4 salariés sont concernés, ainsi que les modalités de ces différentes protections et que c'est un coût pour la commune. Elle propose donc de rester au montant choisi précédemment, soit 7€ et 15€. Madame le maire explique que ces montants pourront être revus dans les 6 mois après les prochaines élections. Après discussion et un tour de table, le conseil vote pour à l'unanimité.

## DCM - 2025 - 050 - Ouverture d'une Régie

Madame le Maire informe que jusqu'à aujourd'hui aucune régie n'a été mise en place. Suite au changement de la secrétaire de mairie, une régie est proposée. Madame le maire explique le principe de la mise en place de cette

régie pour la salle des fêtes, la salle des jonquilles et le terrain de sport et propose que ce soit la secrétaire de mairie qui soit nommée régisseur. Madame le maire propose de passer au vote pour l'ouverture d'une régie. Le conseil vote pour à l'unanimité.

**DCM - 2025 - 051 - Devis pour les travaux de chauffage de l'école suite au montant de la subvention accordée par le SIEDS**

Madame le Maire explique que le SIEDS a accordé une subvention de 3 661€ HT pour le changement du chauffage de l'école primaire. Le devis de l'entreprise SARL PICAUVILLE a été retenu pour un montant total de travaux de 12 204 €, ce qui représente un coût de 8 543 € pour la commune. Madame le Maire rappel que des projets prévus au budget 2025 n'ont pas été réalisés. Cet investissement peut donc se prévoir. Madame le Maire explique que le chauffage actuel est energivore. Après discussion et vote, le conseil approuve cette décision.

**DCM - 2025 - 052 - Devis pour les volets roulants et battants des locatifs**

Monsieur AUDEBERT explique la situation. Les volets des locatifs 1 rue Rivet et 30 Route du Dragor sont usés et doivent être changés. Il faut les remplacés par des volets battants et roulants. Un modèle solaire est proposé. Le devis de l'entreprise ALLAIN est retenu pour un montant total de 6 564.00€ HT. Après discussion, le conseil vote pour à l'unanimité.

**Point sur les subventions du centre bourg**

Madame le Maire explique que le 21 octobre une présentation du projet a été faite au Pays. Une subvention peut être accordée. Un nouveau calcul du plan de financement sera fait avec l'aide Madame Alice BROILLARD.

**Point sur le courrier de financement pour le bistrot de la maison de retraite de Coulonges sur l'Autize**

Suite au courrier reçu de la mairie de Coulonges sur l'Autize, Madame le Maire explique qu'un financement participatif est proposé aux concitoyens pour la création d'un « Bistrot » au sein de l'EHPAD pour une durée de six semaines à partir du 20 octobre 2025.

Une communication sera faite sur le site internet et Facebook.

**QUESTIONS DIVERSES**

**Recettes 2025 salle des fêtes**

Le montant des recettes approximatives des différentes locations pour l'année 2025 est de 6 182.50€, détaillé comme suit :

- Salle des fêtes 6 005.50€
- Terrain de sport 60.00
- Salle des jonquilles 20.00 €
- Tables et chaise 97.00€

**Fixer une date pour vider le bâtiment des pompiers**

Madame le Maire explique que dans l'ancien bâtiment des pompiers se trouvent des biens appartenant aux pompiers. Il faut donc leur demander de récupérer ces biens. Les autres objets restants seront enlevés le 15 novembre 2025.

**Point PLUI**

Madame le Maire explique que dans le PLUI ont été mises des zones d'activités économiques.

En 2027 une révision est prévue. Madame le maire explique que si ces zones ne sont pas utilisées, c'est une perte de 50 % de la surface. Les terrains constructibles (dents creuses) ne seront pas touchés.

Un travail de réflexion doit être fait. Pas de zonage existant pour les panneaux photovoltaïques. Les projets d'éoliennes sont toujours possibles. Une partie des membres du conseil se réunira prochainement pour approfondir le sujet.

**11 novembre 2025**

Les gerbes sont commandées. Le déroulement de la cérémonie se fera comme les années précédentes avec un rassemblement à 10h45 à la mairie pour u départ au monument aux morts à 11h00.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents

MICOU Corine			
AUDEBERT Claude		ALLOUCHE Cédric	absent
LUCAS Franck		BERTAUD Chantal	excusée
MACOUIN Martine		BONNET Guillaume	
RIMBEAU Jean-François		BAUDOUIN Wilfried	
BOUTINEAU Francis		TRAMAUX Julien	
POIREAUDEAU Frédéric	absent	RENAULT Françoise	

Réunion du 03 novembre 2025